

DÉPISTAGE ET ISOLEMENT PRÉVENTIF

D'UN ENFANT IDENTIFIÉ COMME CONTACT* D'UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19

Cet outil a pour but de vous aider à prendre une décision éclairée sur le dépistage de votre enfant qui a été en contact avec un cas confirmé de COVID-19. Les recommandations sont les mêmes pour les contacts de cas de variant et de non-variant.

Le dépistage de votre enfant est fortement recommandé par la Santé publique, mais il n'est pas obligatoire. Cependant, **avant de retourner à l'école, votre enfant doit obligatoirement être en isolement préventif 14 jours**. L'isolement préventif signifie de rester à la maison et d'appliquer les mesures de distanciation entre les membres de la maisonnée.

L'isolement préventif de votre enfant et le dépistage sont les meilleurs moyens de protéger les autres.



Pourquoi passer le test de dépistage ?

- Détermine si votre enfant a la COVID-19 (cas confirmé).
- Aide à freiner la transmission de la COVID-19 dans votre entourage et à l'école.
- Protège votre communauté et les personnes vulnérables :
 - les personnes âgées de 70 ans et plus,
 - les personnes au système immunitaire affaibli,
 - les personnes atteintes d'une maladie chronique ou avec un autre facteur de risque.

DÉFINITIONS :

- Un **cas confirmé de la COVID-19** est une personne atteinte de la COVID-19 et qui a un test positif. **Elle doit s'isoler 10 jours.**
- Un **contact* d'un cas confirmé de la COVID-19** est une personne qui a été en contact avec un cas confirmé de la COVID-19. **Elle doit s'isoler 14 jours.**
- Une personne en **contact avec un contact de la COVID-19** ne requiert aucun isolement et poursuit ses activités.

Pour plus d'information sur les mesures de précaution, voir au verso.

* contact à risque modéré ou élevé.

Mon enfant a été EN CONTACT (À RISQUE MODÉRÉ OU ÉLEVÉ) avec un cas confirmé de COVID-19 : que faire ?

